

Le métier de tatoueur explose... mais n'existe pas

La demande croît, le nombre de boutiques aussi. Voire le travail à domicile non déclaré. Certains professionnels réclament l'instauration d'un diplôme pour encadrer l'activité.

Repères

Comment se porte le marché du tatouage ?

C'est devenu un phénomène de société. « Le tatouage est sorti de la marge pour toucher un public plus large », explique Stéphane Chaudesaigues, 50 ans, une figure du monde du tatouage depuis plus de trente ans. La publicité s'en est emparée. Et, depuis cinq ans, les émissions de télé-réalité comme *Ink Master* ont encore élargi l'intérêt. »

Et les salons de tatouage ?

Ils essaient dans les villes : une quinzaine à Rennes contre une dizaine il y a dix ans. Même tendance à Nantes. Les conventions se multiplient : les adeptes peuvent y rencontrer des stars comme l'artiste Tin-Tin. Ce dernier organise chaque année à Paris le Mondial du tatouage, qui accueille 30 000 visiteurs.

Stéphane Chaudesaigues a, lui, ouvert son dernier salon dans un petit village du Cantal. « Nous y avons organisé une convention rassemblant 14 000 personnes ! »

Quelles obligations pour s'installer comme tatoueur ?

Il faut être déclaré auprès de l'Agence régionale de santé. Et se former aux règles d'hygiène pendant trois jours. « C'est peu. On n'apprend pas un métier en vingt et une heures », note Stéphane Chaudesaigues. La facilité d'installation, alliée à la promesse de gains, exacerbe la concurrence. À la clé, des prix cassés et des pratiques douteuses. « On voit des gens acheter du matériel sur Internet, ouvrir une page Facebook et travailler de chez eux au black, se désolent les professionnels. C'est une plaie pour tous ceux qui paient leurs charges et font bien leur métier. »

Comment le métier de tatoueur est-il défini ?

C'est bien le problème. Le métier de tatoueur n'existe pas. Il ne dispose pas de code dédié dans la nomenclature de l'Insee. Il est juste mentionné dans une catégorie hétéroclite : « Autres services personnels ».

Si bien que l'association Tatouage et partage, présidée par Stéphane Chaudesaigues, milite pour l'instauration d'un diplôme délivré aux nou-

veaux tatoueurs à l'issue d'un an de formation en alternance. « Cela permettrait de donner à notre profession un cadre légal. Nous pourrions ainsi accéder à une assurance professionnelle et prendre des apprentis. 15 000 actes de tatouage ont lieu chaque jour. Il faut éviter tout risque pour la santé publique. »

L'association veut prendre les devants. « Notre crainte, c'est qu'en cas de problème, l'État légifère dans l'urgence. »

La profession est-elle unanime sur la nécessité d'un diplôme ?

Non. Le Syndicat national des artistes tatoueurs (Snat), fondé par Tin-Tin, s'y oppose. « Un diplôme n'empêcherait nullement la prolifération des tatoueurs clandestins, estime « Grenouille », la secrétaire du Snat. Mais il enfermerait le tatoueur dans un rôle de technicien, bridant la liberté artistique. »

Pour le Snat, certains tatoueurs, qui se réclament d'une démarche de création, doivent pouvoir accéder au statut d'artiste-auteur. Et à ce titre bénéficier d'une TVA à 10 %.

Jacques SAYAGH.

De plus en plus de Français tatoués

10% en 2010, 13% en 2016, 17% en 2018

Prix moyen en boutique
80 € de l'heure

4 500 salons en 2018

100 salons en 1985

Photo : T. Briégardis

O.-F. - Sources : Ifop, association Tatouage et partage, Snat.

« Le tatouage, quand on commence, on ne peut plus s'arrêter »

Reportage

« C'est plus désagréable que douloureux. » Assise, le bras tendu, Mélanie, 45 ans, subit stoïquement sur son poignet la piqûre de l'aiguille mue électriquement. « J'ai déjà une clef de sol. Je me fais maintenant tatouer une clef de fa et une note. Car j'adore la musique », sourit l'opticienne. Ça va lui coûter combien ? « 150 €. » C'est sa deuxième séance dans ce salon, installé dans un nouveau complexe branché, en périphérie rennaise, qui marie restaurant, barbier, tatoueur...

Mélanie replie ses bras pour montrer ses poignets. « Les tatouages sont tournés vers l'intérieur. Je les fais pour moi. » Cet été, elle a beaucoup parlé en famille de son projet de dessin gravé dans la peau. « Mon mari n'aime pas trop les tatouages. Mais je le fais quand même. Il n'avait déjà pas apprécié celui que j'avais eu quand on était jeune. »

« Pas de regret »

Mélanie s'était fait tatouer une rose dans le dos. « Elle est un peu moche maintenant. Il y a le temps, les grossesses. Mais je ne le regrette pas. Je vais voir ce qu'on me propose pour masquer ce tatouage par un autre », dit Mélanie, en confiant à nouveau son poignet à la machine qui produit un bzzz d'abeille.



Quentin, 27 ans, se fait tatouer par Calvin, chez Kalil Tattoo Family, à Rennes.

En cette veille de week-end, le salon a des airs de ruche. Le studio est dirigé par Kalil Moktar, 52 ans, et son fils Calvin, 28 ans. Une histoire de famille. L'épouse et la belle-fille de Kalil sont à l'accueil. Sa fille au piercing. Sans compter les deux auto-entrepreneurs accueillis dans le magasin.

Kalil est tatoueur à Rennes depuis

treize ans. Avant, il a fait des petits boulots : « En abattoir, en usine, à Rungis. » Il a trouvé sa voie grâce au dessin. « À l'école, au lieu de bosser les maths, je griffonnais », dit l'adepte d'arts martiaux.

C'est sa troisième affaire. L'hygiène, il connaît bien. « Les aiguilles sont à usage unique. On les met

dans un conteneur spécifique, qui sera récupéré par un collecteur médical. On porte des gants en nitrile. Tout est protégé par du film plastique. »

Kalil est un peu inquiet. « On nous demande de plus en plus de réparer les dégâts des « scratchers » (les « gratteurs »). Ceux qui travaillent chez eux n'importe comment. Et qui proposent un tatouage pour 30 €. »

Ici, le premier prix est à 100 € pour un petit dessin ou un prénom. « Cela peut monter à 1 500 - 2 500 € pour tout un bras », calcule Kalil.

À plat ventre sur un brancard, Ludwig, 44 ans, estime, lui en avoir « pour 600 € ». Un tatoueur s'affaire sur son mollet gauche : « Il me fait un symbole tribal, qui veut dire famille, sourit le grand gaillard. Et comme nous sommes trois dans la famille, il va aussi dessiner trois ouistitis. »

L'année dernière, c'est le mollet droit de Ludwig qui avait été encre. « Il s'agit d'un gorille. Je suis fan des primates depuis un safari au Kenya il y a dix ans. »

Pas gênant pour le travail d'être tatoué ? « Non », répond l'agent de trafic aérien. C'est entré dans les mœurs. Ceux que je viens de faire ne sont pas visibles. Mais il y en aura d'autres. Quand on commence, on ne peut plus s'arrêter. »

J. S.

« Le détatouage ? Cher, long et douloureux »

Entretien

D^r Gérard Toubel, membre du groupe laser de la Société française de dermatologie.

Pourquoi des personnes se font-elles détatouer ?

C'est souvent pour le travail. Cela peut être le cas quand le tatouage est apparent. Il y a aussi le tatouage qu'on n'aime plus. Ou qui n'est plus aussi joli quand la peau est un peu différente avec l'âge. Nous avons de plus en plus de demandes.

Combien ça coûte ?

Enlever un tatouage est cher, long et douloureux. Ce n'est pas pris en charge par la Sécurité sociale. Pour un petit tatouage de cinq centimètres sur cinq, il faut compter 80 € la séance. Environ dix séances sont nécessaires. Pour un tatouage important, le montant total est d'au moins 1 500 €. Certains tatouages moins profonds demandent moins de séances. Quant aux très grands, on renonce parfois à les traiter, en raison de la complexité de l'acte.

Quelle est la technique utilisée ?

La mieux validée, qui n'entraîne quasiment pas de cicatrice, c'est l'usage des « lasers déclenchés ». Réservés à la pratique médicale, ils coûtent de 80 000 à 180 000 €. Ils ont une



Le docteur Gérard Toubel.

puissance très forte durant un temps très court, de l'ordre de la nanoseconde. Les particules d'encre sont pulvérisées pour les rendre microscopiques. Elles deviennent invisibles ou suffisamment petites pour être digérées par des cellules de la peau et éliminées par le réseau lymphatique.

Que conseillerez-vous à ceux qui veulent un tatouage ?

De bien y réfléchir. Cela va être définitif. Par ailleurs, lors de la réalisation d'un tatouage, de l'encre se retrouve dans les ganglions, qui servent de filtre au système de drainage de la peau. Pour un petit tatouage, cela ne pose pas de problème. Avec des grands tatouages, on ne sait pas trop.

Recueilli par J. S.

La France en bref

Début des élections professionnelles à la SNCF

Les élections professionnelles ont débuté hier à la SNCF et se poursuivront jusqu'à jeudi soir pour élire, au bureau de vote ou en ligne, les titu-

lares et suppléants qui représenteront les cheminots dans les trente-trois comités sociaux et économiques du groupe public ferroviaire.

L'Assemblée exclut l'huile de palme des biocarburants

L'Assemblée nationale a exclu, hier soir, l'huile de palme des biocarburants, qui bénéficient de défiscalisations. La mesure a été adoptée à vingt-deux voix contre vingt, dans

le cadre de l'examen en première lecture du projet de budget 2019. L'amendement, porté par le MoDem, a été soutenu par tous les groupes d'opposition et cinq LREM.

Stabilité de l'inflation en octobre

L'inflation s'est stabilisée en octobre. Sur une durée d'un an, l'indice des prix à la consommation, publié par l'Institut national de la statistique et

des études économiques, a augmenté de 2,2 %, comme en septembre. Il avait atteint 2,3 % en juillet et en août.

Gérald Darmanin pas emballé par la taxe sur les colis

« C'est une bonne question mais une mauvaise réponse », selon le ministre des Comptes publics (photo). Il a réagi à l'amendement de la députée Véronique Louwagie (LR) de taxer d'un euro les livraisons à domicile de colis commandés sur Internet pour aider les commerces de proximité. Il s'est dit prêt « à imaginer quelque chose qui touche les plateformes étrangères ». L'amendement a été retiré mais le débat est ouvert.



Un artiste veut peindre la tapisserie de Bayeux

L'artiste britannique David Hockney (photo) souhaite peindre la tapisserie de Bayeux, chef-d'œuvre de l'art roman. Le peintre, dont une œuvre a été adjugée pour 90 millions de dollars à New York cette semaine, envisage de déménager en Normandie l'an prochain pour réaliser son projet. David Hockney a indiqué que cette œuvre serait probablement la dernière de sa carrière.



Boulangerie : 227 suppressions de postes à Neuhauser

Le boulanger industriel Neuhauser (2 000 salariés) a annoncé lundi la suppression de 227 postes, dont 185 à Folschviller en Moselle et quarante-deux dans sept autres départements. Le plan de réorganisation prévoit un plan de départs volontaires puis des propositions de re-

classement. Le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, a indiqué, hier, à l'Assemblée nationale qu'il veillerait à ce que chacun des salariés concernés puisse avoir un nouvel emploi, « notamment dans le cadre du groupe Soufflet qui est actionnaire principal ».

Fonction publique : élections syndicales le 6 décembre

5,2 millions d'agents publics seront appelés à voter pour élire leurs représentants le 6 décembre. Principal enjeu : l'écart de voix entre la CGT, premier syndicat du public, et la CFDT. En 2017, la CFDT est en effet devenue la première organisation dans le privé. Elle espère encore progresser dans la Fonction publique pour ravir

à la CGT la première place tous secteurs confondus. Autre inconnue, le score de Force ouvrière. Troisième organisation du secteur public, le syndicat est fragilisé depuis la démission en octobre de son secrétaire général Pascal Pavageau, à la suite de la découverte d'un fichage de militants.

GRATTO' FOLIES

AUJOURD'HUI, TENTEZ DE GAGNER 3 MOIS DE CARBURANT CHEZ TOTAL !

Rendez-vous en fin de journal.

TOTAL

ouest france